



Programme intercantonal
de lutte contre la dépendance au jeu

PROGRAMME INTERCANTONAL DE LUTTE CONTRE LA DÉPENDANCE AU JEU - PILDJ

Phase VI (2022-2024)

Rapport final - 2024

SOMMAIRE

03 INTRODUCTION

04 PRÉVENTION

Permanence téléphonique

Portail internet romand sos-jeu.ch

Site internet stop-jeu.ch

Matériel de promotion du PILDJ

Kit de prévention pour les cantons

Prévention universelle : Dispositif « Tous joueurs »

Prévention universelle : Campagne de prévention nationale

Prévention sélective : Jeunes, proches et autres groupes cibles

10 FORMATION

Modules de sensibilisation

Soutien aux spécialistes

Formation continue ligne nationale sos-jeu

12 RECHERCHE

Fonds de recherche sur le jeu excessif

Gestion du savoir

13 PILOTAGE ET COORDINATION

Coordination et gestion

Suivi du Groupe de pilotage (GP) et Groupe d'experts (GE)

Coordination nationale

Liste des membres du groupe de pilotage

Liste des membres du groupe d'expert·e·s

Coordination

16 RAPPORT FINANCIER

18 CONCLUSIONS

INTRODUCTION

Cadre

Le présent rapport rend compte des activités du Programme intercantonal de lutte contre la dépendance au jeu (PILDJ) pour sa sixième phase, de 2022 à 2024.

Le PILDJ est un mandat de la Conférence latine des affaires sanitaires et sociales (CLASS), sa coordination est confiée au Groupement Romand d'Études des Addictions (GREAA).

Le programme est structuré en phases de 3 ans, dont chacune fait l'objet de propositions à la CLASS qui en approuve à la fois le contenu et le budget.

Le présent rapport d'activité reprend la structure du document-cadre de la phase VI : « Propositions pour la phase 6 (2022-2024) », validé par la CLASS en novembre 2021 et dont la décision fait l'objet d'une convention.

Le PILDJ est financé par une partie de la taxe sur les jeux de loterie revenant aux cantons et ses comptes sont contrôlés chaque année par le Contrôle cantonal des finances (CCF) du canton de Vaud. Ils font l'objet d'un rapport séparé de l'organe précité.

Il est dirigé par un Groupe de pilotage (GP), constitué des six délégué·e·s cantonaux·ales, qui valide les décisions et l'engagement financier dans la gestion de ses différents projets.

Actions

Le programme se déploie depuis 2007 sur 4 axes : la prévention, la recherche, la formation et la coordination. Après une phase V marquée par l'introduction de la nouvelle Loi sur les jeux d'argent (LJA) le 1er janvier 2019 et surtout par la pandémie de Covid, les propositions pour la phase VI portent à la fois sur la mise en œuvre de différents projets de prévention, mais également sur certaines recherches importantes (2e vague de l'étude eGames et l'étude sur les coûts sociaux du jeu excessif).

La mission de coordination du PILDJ confiée au GREAA implique et s'appuie sur la participation active des professionnel·le·s des institutions spécialisées des différents cantons, sans laquelle le bon déroulement des projets

du PILDJ ne serait possible. Le PILDJ remercie ici tous ses partenaires des réseaux cantonaux, les membres du Groupe de pilotage, du Groupe d'experts (GE) et de la coordination nationale pour l'excellente collaboration et les échanges enrichissants.

Les points forts de la phase VI

- En janvier 2022, la mise en service du nouveau numéro sos-jeu 0800 040 080, devenu une ligne d'aide nationale en trois langues, avec la mise à jour du matériel promotionnel du PILDJ et la diffusion du numéro.
- La refonte du site internet du PILDJ sos-jeu.ch et sa mise en ligne à l'automne 2022.
- La publication en février 2023 de la recherche eGames 2, menée par Addiction Suisse et le GREAA, et financée par les trois programmes intercantonaux de lutte contre la dépendance au jeu.
- Le lancement de la première campagne nationale de prévention contre le jeu excessif, soutenue par l'ensemble des cantons suisses. Une conférence de presse à Berne a été organisée pour la publication de eGames 2 et le lancement de la campagne nationale en février 2023.
- La publication d'un rapport de recherche financé par le PILDJ et réalisé par le GREAA sur l'exposition digitale aux publicités pour les paris sportifs début 2024.
- La publication d'une recherche sur les coûts indirects des jeux d'argent, menée par l'Université de Neuchâtel au printemps 2024.
- La mise en ligne de la FAQ pour les proches des joueuses et des joueurs, en allemand et en français, sur le site sos-jeu.ch en 2024.

1. PRÉVENTION

1.1 Permanence téléphonique

En 2007 et dès la naissance du programme, le PILDJ a créé la première ligne téléphonique gratuite, anonyme et disponible 24h/24 consacrée aux jeux d'argent. Dès 2019, le PILDJ a travaillé avec les autres programmes intercantonaux et cantons en vue de fusionner les 3 helplines existantes en une seule ligne nationale en allemand, français et italien.

Le 1er janvier 2022, cette ligne téléphonique nationale est entrée en fonction avec le nouveau numéro 0800 040 080. La gestion de cette prestation est confiée au PILDJ (Suisse romande), à l'Ostschweizer Fachhochschule (Suisse alémanique – depuis 2023) et au Gruppo Azzardo Ticino Prevenzione (Tessin).

Pour la Suisse romande, La Main Tendue (LMT) a répondu aux appels 22h sur 24h pendant les jours de semaine et 24h/24h le week-end et les jours fériés. De 14h à 16h pendant les jours de semaine, ce sont 5 centres spécialisés romands qui ont répondu à la ligne téléphonique (RNVP, CJE, Addiction Valais, RFSM, Addiction Neuchâtel).

Le numéro de téléphone est diffusé par les partenaires et institutions de la prévention et par les opérateurs de jeux. Ce numéro de téléphone figure également depuis 2023 sur les publicités de la Loterie Romande, ce qui participe à la diffusion de la ligne sos-jeu.



Spielsucht-helpline

Ligne sos-jeu

Linea sos-gioco

0800 040 080

Résultats

- Le nombre d'appels en 2024 pour la ligne nationale est de 913, dont 365 pour la Suisse romande, 519 pour la Suisse alémanique et 29 pour le Tessin.
- Pour la Suisse romande, le nombre d'appels est en augmentation par rapport aux années précédentes, avec 365 appels enregistrés en 2024 (289 en 2023 et 344 en 2022).
- Pour la Suisse romande, en 2024, 39% des appels proviennent du canton de Genève, 16,4% de Vaud, 4,8% de Neuchâtel, 5% du Valais, 4% de Fribourg, 1,8% du Jura, 4,5% d'autres cantons et 24,5% non-renseignés. A noter que l'anonymat de la PT ne permet pas de demander d'emblée la provenance de l'appelant s'il ne souhaite pas d'orientation dans son réseau cantonal.
- Pour la Suisse romande, 92,2% des appels ont été pris par LMT et 7,8% par les 5 centres spécialisés romands.
- 67% des appels proviennent de joueurs et 16% des proches. 8% des appels provenaient de professionnel·le·s et 9% ne sont pas renseignés.
- Une séance a eu lieu en août 2024 avec les partenaires de la ligne pour faire un bilan à la fin de la phase 6. Des échanges bilatéraux ont été également organisés à l'automne 2024 avec tous les répondants à la ligne, afin de faire l'inventaire des besoins et des améliorations possibles pour la ligne. Ces échanges ont permis de faire des propositions d'améliorations pour la phase 7 du PILDJ.

1.2 Portail internet romand sos-jeu.ch

Le site internet du PILDJ, www.sos-jeu.ch sert de plateforme d'information sur le jeu excessif. Il est en fonction depuis 2007 et géré par le secrétariat du programme.

Le site internet a connu une refonte importante en 2022, avec la publication d'une nouvelle version durant le mois d'octobre. Celle-ci comporte une refonte graphique et une nouvelle interface répondant mieux aux besoins et à l'orientation des utilisateur·trice·s. En 2024, le secrétariat du PILDJ a continué de travailler sur la mise à jour du site internet et son accessibilité, notamment concernant la base de données bibliographiques. Le développement d'une FAQ pour les proches a été réalisé et celle-ci est accessible en français et en allemand sur ce même site.

Résultats

- Le site internet renforce la visibilité de la ligne nationale 0800 040 080, des informations sur l'addiction au jeu et des outils de prévention.
- Il renseigne notamment sur la procédure de demande d'exclusion volontaire et met à disposition les documents y relatifs, sur les centres d'aide et de soins cantonaux, sur les dispositifs cantonaux d'aide au désendettement et sur les nouvelles dispositions légales en vigueur depuis le 1er janvier 2019.
- Il donne accès à la base de données bibliographiques sur les jeux d'argent.
- A l'attention des partenaires cantonaux, il renseigne sur les procédures et délais de soumissions de projet au fonds de recherche.
- Une FAQ pour les proches a été développée en français et en allemand et a été intégrée en 2024. Le plugin pour l'allemand a été installé, en vue de la traduction du site en allemand pour la phase 7 du PILDJ
- Le site sos-jeu a été visité par 6'200 personnes en 2024 contre 4'000 en 2023. Pour 2022, les données sont incomplètes en raison du transfert du site.

1.3 Site internet stop-jeu.ch

Dès le début de la phase VI du programme, le PILDJ a travaillé à l'élaboration d'une offre stop-jeu.ch, projet phare de cette phase d'activités. Une convention a été signée entre le PILDJ et le GREA pour le développement de cet outil, comprenant un site internet et une application mobile. L'année 2024 a été consacrée à la finalisation de la rédaction du contenu et de la relecture du celui-ci, à son intégration sur le site internet et au développement du site et de l'application. Le site internet stop-jeu.ch a été mis en ligne début 2025, avec une campagne de communication auprès de toutes les organisations concernées.

L'outil stop-jeu s'adresse aux personnes concernées par des problèmes de jeu d'argent et leurs proches. Il sert également aux les professionnel·le·s dans le domaine de la prévention et de l'accompagnement.

Dans la lignée des outils stop-alcool et stop-cannabis, l'outil stop-jeu propose un coach en ligne pour suivre sa pratique de jeu, des forums et espaces d'entraides pour les personnes concernées, ainsi que de nombreuses informations sur le jeu excessif. Un calendrier sera encore prochainement intégré.

Le développement du contenu du site stop-jeu.ch a été réalisé au GREA, avec le soutien du Groupe d'expert·e·s du PILDJ et des membres du CALA (Consortium aide en ligne addictions) qui pilote les outils Stop jeu, cannabis et alcool.

Résultats

- Le contenu du site stop-jeu.ch a été rédigé au GREA et relu par le Groupe d'expert·e·s du PILDJ ainsi que par les membres du CALA.
- Le site a été mis en ligne début 2025, accompagné d'une campagne de communication auprès des organisations du domaine. La sortie de l'application est prévue dans le courant de l'année 2025.
- Le GP a pu prendre connaissance des détails du projet en 2024 et a pu valider les dépenses lors de sa séance de décembre.
- Le SE assure la coordination du projet entre le GP et l'équipe des projets sites Stop au GREA
- Le GREA a pu collaborer avec le CJE pour le contenu des FAQ.

1.4 Matériel de promotion du PILDJ

Le PILDJ met à disposition des partenaires cantonaux une brochure d'information sur le jeu excessif (flyer), à l'attention des joueurs et des proches.

Avec l'introduction d'un nouveau numéro pour la ligne nationale sos-jeu, les flyers, cartes de visites et stylos promotionnels du PILDJ ont été mis à jour. Ils promeuvent désormais le numéro 0800 040 080 et le site internet sos-jeu.ch. Ce nouveau matériel a été largement distribué à l'ensemble des partenaires romands et est toujours disponible gratuitement et sur demande. Il est également distribué au grand public lors d'événements autour du stand Tous joueurs.

Résultats

- Les centres spécialisés romands mettent à disposition du réseau local le matériel d'information à côté de leurs propres dépliant.
- Les services de mesures sociales des maisons de jeu reçoivent le matériel de promotion du site et de la ligne sos-jeu et le mettent à disposition de leurs client·e·s.
- Le matériel est largement distribué lors de l'exposition du stand « Tous joueurs » et des t-shirts avec le numéro de la ligne sos-jeu sont mis à disposition du personnel des casinos.
- Le CJE a distribué du matériel de promotion à 9'000 recrues lors de son opération Sensi-Jeu dans le cadre de l'armée en 2024. Ce sont près de 30'000 recrues qui ont reçu du matériel de promotion durant la phase VI du PILDJ.



1.5 Kit de prévention pour les cantons

Depuis 2007, un important matériel de prévention a été développé en Suisse romande par l'ensemble des cantons et des partenaires de la prévention contre le jeu excessif. En 2015, le PILDJ a décidé d'aménager un espace sur le site internet sos-jeu pour recenser tous les projets produits par les partenaires.

Résultats

- Plus de 50 projets sont recensés dans la base de données et disponibles sur le site internet sos-jeu.ch. Cette base de données est régulièrement mise à jour.



1.6 Prévention universelle: Stand «Tous joueurs»

Le stand « Tous joueurs » est un support aux actions de prévention des cantons, mis à la disposition des partenaires cantonaux. Destiné à la fois aux joueurs et au grand public, il a pour but de sensibiliser la population aux problèmes de jeu excessif et informer les joueurs des outils de réduction des risques.

Construit en 2017, le stand a commencé ses tournées en Suisse romande en 2018. En 2019, un certain nombre d'améliorations ont été demandées par le groupe d'accompagnement du projet.

Le déploiement du stand a connu une période d'arrêt durant la pandémie de Covid-19 et la restriction des manifestations, mais a connu un regain d'utilisation en 2022. Le secrétariat du PILDJ est heureux de constater qu'à ce jour, le stand est toujours sollicité et apprécié des partenaires cantonaux.

Durant la phase 6 du PILDJ, le STJ a pu être déployé dans différents endroits, ce qui permet de toucher des publics-cibles différents. De plus, de la documentation sur le jeu excessif et des activités annexes sont toujours proposées par les partenaires qui sont présents sur les lieux du STJ.

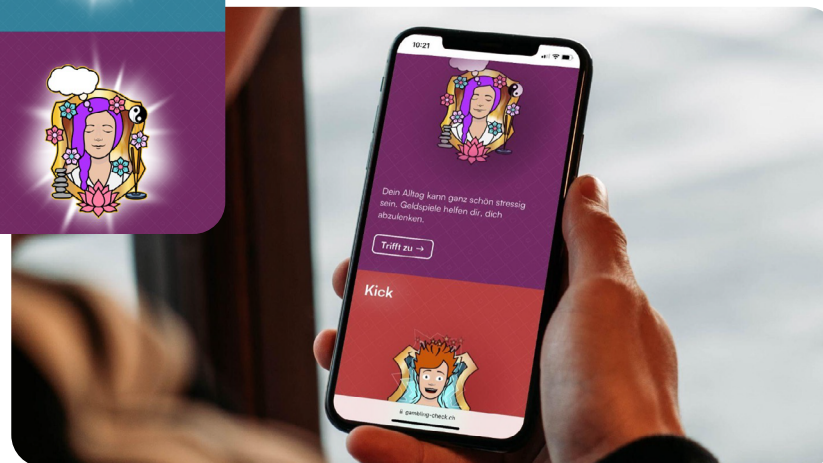
Résultats

- Le STJ a été déployé au total 8 fois durant la phase 6 du PILDJ.
- En 2024, lors de son déploiement à l'EPAC de Bulle, le stand était accompagné de différents outils de prévention spécifique pour des étudiant·e·s, proposés par REPER. La même année à Montreux, Promotion santé Valais avait également mis en place un système de buzzers avec des questions pour faciliter la prise de contact avec les personnes.
- Le travail sur la refonte des vidéos diffusées sur le stand a débuté à l'automne 2024, afin d'avoir de nouvelles vidéos pour le 1er déploiement qui aura lieu en mars 2025.
- Le stand suscite toujours l'intérêt des partenaires cantonaux et permet d'avoir des actions de prévention universelles différentes, qui facilitent la prise de contact avec des publics variés
- Le projet va se poursuivre lors de la phase 7, en 2025.

1.7 Prévention universelle : campagne de prévention nationale

Lors de la précédente phase d'activités (2019-2021), le PILDJ avait été approché par les autres programmes intercantonaux de Suisse-allemanique pour un projet de campagne de prévention universelle sur le jeu excessif. Spielen ohne Sucht avait lancé une première campagne grand public en octobre 2020 dans les cantons suisses-allemands. Sur la base de ces discussions, le PILDJ a inscrit la création d'une campagne de prévention nationale dans son programme d'activités 2022-2024.

Après de nombreuses séances de travail et de coordination en 2022, l'année 2023 a vu la diffusion de cette première campagne nationale de prévention en ligne. Cette campagne a été lancée lors d'une conférence de presse qui s'est tenue en février, à Berne. A cette occasion, la CLASS a été invitée et représentée par Mme Rebecca Ruiz, Conseillère d'État en charge de la santé et de la cohésion sociale du Canton de Vaud.



Résultats

- Le SE a participé à 4 séances du groupe d'accompagnement de la campagne en 2023 et a tenu informé le GP de l'avancement des travaux de préparation de la campagne, puis de son évaluation.
- La campagne de prévention nationale en ligne a été lancée en même temps que la publication du rapport eGames 2, le 23 février 2023.
- La campagne en ligne a duré du 23 février au 13 avril 2023 et était déployée sur plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Google Ads, Tiktok).
- La campagne renvoyait sur le site <http://gambling-check.ch> créé pour cette occasion. Près de 100'000 personnes ont visité le site internet.
- La campagne a été largement reprise dans les médias nationaux, avec plusieurs articles de presse et émissions de la SRF / RTS / RSI, ainsi que des interviews. Pour la Suisse romande, ce sont plus de 400'000 personnes qui ont suivi les journaux du 12h45, du 19h30 ainsi que l'émission Forum de la RTS le jour de la conférence de presse.
- En 2024, les travaux avec les partenaires nationaux ont continué, afin de réaliser un « refresh » de la campagne en 2025 et de planifier une autre campagne en 2026. A cet effet, le SE du PILDJ a participé à 4 séances de travail en 2024.

1.8 Prévention sélective : jeunes, proches et autres groupes cibles

Dans le programme de la phase VI du PILDJ, la prévention auprès des jeunes et des proches a été identifiée comme prioritaire. Concernant les jeunes, l'objectif est de promouvoir les outils développés lors de la phase V (fiches pédagogiques et jeu Gambling Escape) et de développer de nouveaux outils de prévention, notamment autour des questions d'endettement précoce.

Pour les proches, il a été décidé d'élaborer une FAQ à leur intention, selon les besoins identifiés dans l'étude commandée à l'Institut de recherches en sciences sociales de l'Université de Genève et publiée en avril 2022. L'année 2023 a donc été consacrée à la réalisation de cette FAQ pour les proches par la coordination du PILDJ, avec le soutien du GE.

Cette FAQ a été mise en ligne sur le site du PILDJ en 2024, en français et en allemand.

Résultats

- Les fiches pédagogiques pour les écoles du secondaire II sont disponibles en libre accès, en français et en allemand, sur le site internet sos-jeu. Elles sont promues également via les partenaires cantonaux.
- Une formation pour ces fiches pédagogiques à destination des enseignant·e·s a été développée et donnée par Promotion santé Valais et REPER.
- Le jeu Gambling Escape suscite de l'intérêt, jusqu'à l'international, avec des demandes venant de France, de Belgique et du Québec.
- Le PILDJ a créé une FAQ pour les proches des joueuses et des joueurs, en français et en allemand, au moyen d'interviews réalisées avec des expert·e·s du domaine et le soutien du GE. Cette FAQ, disponible sur le site internet sos-jeu.ch, renseigne sur le jeu excessif ainsi que sur des questions qui concernent spécifiquement les proches, tels que leurs droits en cas d'endettement, par exemple.
- La FAQ pour les proches a pu être reprise par Promotion santé Valais dans le cadre de sa campagne cantonale pour les proches des joueur·euse·s (www.tujoues.ch/proches)



DÉCODER LES STRATÉGIES DES OPÉRATEURS DE JEUX À TRAVERS LE MARKETING-MIX DES 4P

INTRODUCTION

En Suisse, la loi sur les jeux d'argent fixe à 18 ans la limite d'âge pour s'y adonner. Cependant, les études démontrent que c'est à 16 ans déjà que les jeunes misent pour la première fois au jeu. Il faut dire que les campagnes marketing de l'industrie du jeu sont très agressives.

En abordant cette thématique avec vos élèves sous l'angle de la publicité, vous augmenterez leurs connaissances et développerez leur esprit critique, ce qui leur permettra d'être mieux armé·e·s pour résister aux messages convaincants de l'industrie du jeu.

OBJECTIF

Cette fiche propose des thèmes et des exercices en lien avec le marketing-mix¹ des 4P (*product, price, place, promotion*). Différents objectifs sont poursuivis:

- Sensibiliser aux stratégies mises en œuvre pour séduire les jeunes et les pousser à jouer
- Faire prendre conscience des véritables espérances de gain lorsqu'on joue
- Réfléchir à la notion de travail et d'argent gagné

PUBLIC

Cette fiche est destinée aux enseignant·e·s qui ont la possibilité de traiter d'aspects marketing dans leurs cours, en particulier:

- Les enseignant·e·s de culture générale
- Les enseignant·e·s d'économie et société
- Les enseignant·e·s d'économie
- Les enseignant·e·s de marketing et de vente

CHIFFRES CLÉS

220'000 Le nombre de personnes touchées par le jeu excessif en Suisse*

16 L'âge moyen de la première mise

2 Le facteur de multiplication, entre 2014 et 2018, de la part de jeunes au comportement à risque et problématique (0,4 à 4,9%)

¹ Ensemble des outils dont une entreprise dispose pour atteindre ses objectifs auprès du marché-cible (Kotler & Dubois).

* Voir les chiffres complets à ce sujet sur le site du GREA

Site du GREA: grea.ch/dossiers/jeux

Marketing - 1/6

2. FORMATION

2.1 Modules de sensibilisation

Au travers de modules de formation nommés « Modules de sensibilisation », les professionnel·le·s de première ligne sont sensibilisé·e·s à la question du jeu excessif en une journée de cours. Les institutions cantonales spécialisées et partenaires du PILDJ participent au projet donnent directement ces formations dans leur réseau, avec un soutien financier du PILDJ. Ces modules sont réalisés grâce au soutien et au travail du Groupe d'experts Formation.

Résultats

- En 2024, les modules de sensibilisation ont été donné à Fribourg par REPER, à Sion par Promotion santé Valais et à Lausanne par le Centre du jeu excessif du CHUV. Ce sont près de 60 personnes qui ont pu bénéficier gratuitement de cette formation et ainsi renforcer leurs connaissances sur la thématique du jeu excessif.
- Les modules de sensibilisation rencontrent un succès important et témoignent de la pertinence de cette offre de formation pour les professionnel·le·s de première ligne.

2.2 Soutien aux spécialistes

Lors de la phase V, le PILDJ a participé à la création d'une formation Mes Choix Jeu, adaptée à la Suisse romande à partir du modèle québécois. Le PILDJ met les manuels Mes Choix gratuitement à la disposition des professionnel·le·s formé·e·s à la méthode. Il forme également les professionnel·le·s à cette approche d'accompagnement, parfois en lien avec les méthodes Mes Choix Alcool et Mes Choix Cannabis.

Le PILDJ soutient également l'organisation de conférences sur le thème des jeux d'argent. En collaboration avec le CJE, le PILDJ sélectionne des thématiques d'actualité dans le domaine pour ces conférences, qui participent ainsi à l'effort de formation continue et de soutien aux spécialistes du jeu excessif.

Résultats

- Deux formations Mes Choix Jeu ont été données pendant la phase 6, en septembre 2022 et en novembre 2024, pour une quinzaine de participant·e·s à chaque session.
- Les professionnel·le·s formé·e·s reçoivent gratuitement des exemplaires du manuel Mes Choix Jeu et peuvent donc accompagner des personnes dans leur pratique de jeu avec cette méthode.

2.3 Formation continue ligne nationale sos-jeu

La nouvelle permanence téléphonique nationale inclut la participation des centres cantonaux spécialisés et La Main Tendue Genève pour répondre aux appels. Les répondants sont formés de façon similaire et les données saisies sont harmonisées, afin de pouvoir compiler des statistiques pertinentes pour le suivi du PILDJ.

Résultats

- Une séance de coordination romande avec tous les partenaires cantonaux a eu lieu en octobre 2023. Cette séance a été l'occasion de faire le point sur le bon fonctionnement du projet, les besoins en formation et en développement futur.
- Le SE est en contact avec les partenaires de la Suisse alémanique et du Tessin. A noter que du côté de la Suisse alémanique, le programme intercantonal pour la Suisse orientale a changé d'organe de coordination. Cette mission est désormais assumée par la Ostschweizer Fachhochschule. C'est cette école qui s'occupe désormais de gérer les appels en allemand à la ligne 0800 040 080.
- Une formation donnée par le Centre du jeu excessif aux nouveaux répondant·e·s de la ligne a été donnée en juin 2024.

3. RECHERCHE

3.1 Fonds de recherche sur le jeu excessif

Depuis 2009, le PILDJ dispose d'un fonds permettant de financer des projets de recherche romands sur le jeu excessif et le surendettement. Ce fonds permet au PILDJ de mobiliser des moyens afin de créer des projets de recherche répondant à ses objectifs stratégiques ainsi qu'à soutenir, sur demande, des projets de recherche portés par des partenaires. Ainsi, depuis la création de ce fonds, le PILDJ a permis la publication de 21 projets de recherche des partenaires du réseau. Le PILDJ peut aussi cofinancer des recherches nationales ou portant sur l'un des six cantons romands.

L'utilisation du fonds de recherche est régie par un règlement qui a fait l'objet d'une mise à jour en décembre 2022. Le règlement d'utilisation et toutes les informations nécessaires pour soumettre une demande de soutien financier au PILDJ sont disponibles sur le site internet sos-jeu.ch. Le secrétariat exécutif du PILDJ accompagne chaque projet de recherche avec les mandataires afin de veiller au bon déroulement de celui-ci, à la tenue des délais et du budget et à l'atteinte des objectifs.

Les recherches financées par le PILDJ sont également publiées sur le site internet sos-jeu.ch.

3.2 Gestion du savoir

Le PILDJ met à disposition depuis la phase V une base de données d'articles scientifiques et de recherches sur les JHA en libre accès sur le site internet sos-jeu.ch. Ce travail de veille scientifique et de classement permet aux professionnel·le·s et au réseau d'avoir accès facilement aux publications scientifiques sur les jeux d'argent.

Résultats

- La recherche « dépendance et précarité », co-financée par l'OFSP et menée par le GREA, Budget-Conseil Suisse et le Fachverband Sucht, a été publiée début 2024.
- La recherche sur le marketing des paris sportifs pendant la Coupe du Monde de Football au Qatar, menée par le GREA, a été publiée début 2024.
- La recherche sur les coûts indirects des jeux d'argent, menée par le Pr. Claude Jeanrenaud de l'Université de Neuchâtel, a été publiée en mars 2024.
- La recherche « Sensiweb2 », co-financée avec le canton de Vaud et menée par le Centre du jeu excessif, a été publiée en octobre 2024.
- Le soutien à une recherche menée par le GREA sur le parcours de jeu des parieurs sportifs a été accepté en septembre 2024.
- Au total, ce sont 7 recherches qui ont été publiées durant la phase VI du programme et 4 autres ont été lancées et sont toujours en cours. Ce corpus permet à la fois aux cantons romands de pouvoir disposer de connaissances actuelles pour les aider dans la conduite de leurs actions sur la question du jeu excessif, mais également aux professionnel·le·s de rester à jour sur les évolutions dans la littérature scientifique.

Résultats

- Plus de 350 articles sont recensés dans la base de données et sont triés selon différents « tags »
- Le site internet sos-jeu.ch propose ces articles en libre accès.
- L'interface de présentation de cette base de données a été mise à jour en 2024 sur le site sos-jeu.ch.

4. PILOTAGE ET COORDINATION

Le GREA est mandaté par la CLASS pour coordonner le PILDJ. Un groupe de pilotage (GP), constitué d'un·e représentant·e par canton romand, accompagne le GREA au niveau stratégique : c'est l'organe de pilotage du PILDJ. Un groupe d'expert·e·s conseille le PILDJ. Le GREA veille à ce que le PILDJ étende ses activités à toute la Suisse romande, sans oublier les régions germanophones. Le GREA, actif au niveau national, informe les cantons sur l'évolution du domaine des jeux d'argent.

Le PILDJ participe à la coordination nationale entre les différents programmes suisses de lutte contre le jeu excessif.

4.1 Coordination et gestion

Le GREA met en place un secrétariat exécutif (SE) qui gère et coordonne toutes les activités du PILDJ. Il représente le PILDJ auprès des différentes instances, autorités, mandataires et partenaires. Le GREA rend compte des prestations comme de la gestion financière du programme de manière annuelle.

Résultats

Le SE:

- a piloté, coordonné ou participé à de nombreux projets en lien avec ses partenaires cantonaux et intercantonaux. Il accompagne de près chaque projet en lien avec la prévention, la recherche ou la formation afin de veiller à leur bon déroulement.
- a régulièrement informé le GP du suivi des projets lors des quatre séances annuelles qu'il a préparées. Il tient les procès-verbaux et exécute les décisions prises lors de ces séances.
- a notamment soumis au GP les budgets et suivis financiers des projets.
- a préparé et participé au contrôle annuel des comptes du PILDJ avec le

Contrôle cantonal des finances du Canton de Vaud.

- a tenu la comptabilité du PILDJ, assuré le suivi des dépenses et des factures entrantes et sortantes.
- a organisé des séances avec le GE afin de solliciter son retour sur les projets les plus importants du PILDJ, dont le site Stop Jeu. Le SE a ensuite coordonné les travaux avec les équipes de projets afin de tenir compte des retours du GE. Le GE a également été consulté dans le cadre de la préparation du programme de la phase 7 (2025-2027).
- a tenu une veille sur l'actualité professionnelle, scientifique, politique et médiatique sur les JHA afin de tenir le GP et les membres du réseau informés.
- a participé aux trois séances annuelles de la Commission de prévention et de lutte contre le jeu excessif et le surendettement (CPLJS) du canton de Fribourg.
- a coordonné la construction du programme de la phase 7 du PILDJ, en étroite collaboration avec le GP et le GE, et proposé au GRAS puis à la CLASS un programme d'actions cohérent et structuré, en prenant en compte les retours des professionnel·le·s et des cantons.
- a participé à une séance du GRAS afin de présenter les résultats de la phase 6 et le programme de la phase 7 du PILDJ.

4.2 Suivi du Groupe de pilotage (GP) et Groupe d'experts (GE)

Le GP est l'organe décisionnel du PILDJ, les six cantons romands y sont représentés par un délégué cantonal. Le GP pilote le programme et prend les décisions.

Chaque séance du GP fait l'objet d'un ordre du jour avec annexes et d'un procès-verbal indiquant ses décisions. Le SE du PILDJ ainsi que le secrétariat général du GREA sont présents.

Le groupe d'expert·e·s (GE), constitué de professionnel·le·s des addictions et du jeu excessif de Suisse romande, conseille le PILDJ sur demande du SE ou du GP.

Résultats

- Le GP s'est réuni à 4 reprises durant l'année 2024. Il a piloté les différents axes du PILDJ au travers des projets mentionnés dans le présent rapport, de même qu'il a veillé au positionnement du programme dans ses liens avec les partenaires institutionnels, régionaux et nationaux.
- Le GE a été sollicité lors d'une séance début 2024 pour pouvoir récolter leurs besoins et idées pour la construction du programme de la phase 7.

4.3 Coordination nationale

La Suisse compte 3 programmes intercantonaux de lutte contre le jeu excessif et trois cantons qui ne participent à aucun programme, soit Zürich, Schaffhouse et le Tessin. L'entrée en vigueur de la nouvelle LJA au 1er janvier 2019 amène ces différents partenaires à renforcer leur coordination en matière de recherche et prévention. Ces séances de coordination nationale permettent de créer des synergies, de partager les bonnes idées et les dernières connaissances ainsi que de favoriser les économies d'échelle autour de projets communs.

Résultats

- Les représentant·e·s des différents programmes et cantons se sont réunis à 3 reprises en 2024.
- Le SE a participé à 4 séances avec ses partenaires nationaux pour la préparation du refresh de la campagne nationale en 2025 (voir point 1.7).
- Le SE a échangé avec les coordinations des programmes intercantonaux suisse-allemaniques dans le cadre d'un co-financement pour un projet de recherche ainsi que dans le cadre de la préparation de la phase 7 du PILDJ.

4.4 Membres du Groupe de Pilotage

Romaine Darbellay	Responsable du Programme cantonal de prévention du jeu excessif, Valais
Magali Fischer	Conseillère scientifique à l'Office cantonal de la santé du canton de Genève
Barbara Valentino	Responsable du domaine aides financières au Service l'action sociale du canton du Jura
Valérie Wenger Pheulpin	Responsable Prévention à la Fondation Addiction Neuchâtel
Hugues Balthasar	Responsable de missions stratégiques à l'Office du Médecin cantonal du Canton de Vaud
Nicolas Dietrich	Délégué cantonal aux questions liées aux addictions auprès du Service du médecin cantonal à la Direction de la santé et des affaires sociales du Canton de Fribourg

4.5 Membres du Groupe d'expert·e·s

Isabelle Chatelain	Directrice, Association « Rien ne va plus », Genève
Thomas Urban	Directeur, Fondation Addiction Valais
Antoine Bays	Chargé de Prévention chez REPER, Fribourg
Jean-Marie Coste	Coresponsable du secteur thérapeutique à la Fondation Addiction Neuchâtel
Yasser Khazaal	Médecin chef, Policlinique du Service de médecine des addictions, CHUV, Lausanne
Olivier Simon	Responsable du Centre du jeu excessif CJE à Lausanne
Laetitia Baume	Collaboratrice chez Addiction Jura, Les Genevez

4.6 Secrétariat exécutif

Camille Robert	Co-secrétaire générale du GREA
Léonard Dinkel	Chef de projet au GREA et coordinateur PILDJ
Tito Maresca	Responsable des finances et de la comptabilité au GREA

5. RAPPORT FINANCIER

Comptes de résultats aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024
Période du 1er janvier au 31 décembre

Charges	2022	2023	2024
PRÉVENTION	196'821.95	237'765.85	200'771.42
Permanence téléphonique	58'687.05	55'959.95	57'236.47
Jeu-contrôle	37.52	0.00	0.00
Site internet + kit de prévention	18'967.71	3'841.88	5'155.40
Matériel d'information, promotion	26'588.44	14'058.45	11'736.68
Site stop-jeu.ch	31'200.00	85'042.00	73'758.00
Stand Tous Joueurs	31'243.04	15'897.54	15'032.84
Femmes/Hommes Tische	5'000.00	5'000.00	0.00
Campagne nationale	25'098.19	46'571.00	10'673.13
Projet «FAQ pour les proches»	0.00	11'392.00	8'438.90
Projet message de prévention dif-fusé sur les écrans de la Loterie Romande	0.00	0.00	18'740.00
RECHERCHE	158'973.40	144'159.90	123'123.40
Fonds de soutien recherche et évaluation	18'090.40	0.00	52.400
Recherche eGames II	56'667.00	28'334.00	0.00
Paris sportifs et publicités World Cup 22	37'216.00	55'824.00	0.00
Ligne téléphonique sos-jeu	15'000.00	0.00	0.00
Gestion du savoir	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Recherche JeuVADO	12'000.00	12'000.00	0.00
Dépendance et précarité financière	0.00	8'000.00	12'000.00
Concept Monitoring Jeu	0.00	12'001.90	0.00
Sensiweb2 T1	0.00	8'000.00	12'000.00
Parcours de jeu	0.00	0.00	26'723.40
COORDINATION	139'419.30	139'164.93	170'374.25
Traduction	0.00	1'410.77	777.06
Frais de repas	0.00	199.23	0.00
Divers	106.78	0.00	0.00
Pilotage (mandat GREA)	135'000.00	135'000.00	135'000.00
Module de formation PILDJ	840.00	2'480.00	2'295.65
Groupe experts formation	1'440.00	0.00	0.00
Mes Choix	1'680.00	0.00	11'650.00
Frais de déplacements	352.52	74.93	24.98
AUTRES CHARGES	1'649.68	617.93	692.05
Frais de ports, intérêts	131.80	0.00	80.02
Honoraires	800.00	419.96	420.07
Autres frais d'administration	338.35	0.00	0.00
Frais bancaires	379.53	198.00	192.00

Charges	2022	2023	2024
MOUVEMENTS EXTRAORDINAIRES	800.00	6'475.02	0.00
Charges hors période	0.00	6'475.02	0.00
Produits hors période	800.00	0.00	0.00
ATTRIBUTION/DISSOLUTION	0.00	-2'037.04	0.00
Attribution fonds projet Praticiens addiction	0.00	11'511.40	0.00
Dissolution fonds projet Recherche Jeu et désendettement	0.00	-2'037.04	0.00
Dissolution fonds projet Praticiens addictions	0.00	-11'511.40	0.00
Total	497'664.33	526'146.59	0.00

Produit	2022	2023	2024
PRODUITS DE CAMPAGNES DE COLLECTE DE FONDS	456'539.97	500'806.75	483'814.21
Canton de Fribourg	50'363.18	54'541.51	52'684.96
Canton de Genève	91'950.88	101'945.19	102'376.54
Canton de Neuchâtel	40'818.48	44'703.40	41'843.34
Canton du Valais	83'881.62	91'927.15	87'859.78
Canton de Vaud	173'650.14	190'580.31	182'551.48
Canton du Jura	15'875.67	17'109.20	16'498.11
AUTRES PRODUITS	2'049.88	3'025.52	0.00
Autres produits	2'049.88	3'025.52	0.00
DIFFÉRENCE (PERTE)	37'474.48	22'314.32	11'146.91
Total	458'589.95	503'832.27	483'814.21

Bilans comparés aux 31 décembre 2022, 2023 et 2024

Période du 1er janvier au 31 décembre

Actifs	2022	2023	2024
LIQUIDITÉS	596'906.05	568'340.26	523'897.54
PostFinance 17-260708-3	284'449.53	466'592.84	422'222.12
Raiffeisen cpte assoc. 24346	312'456.52	101'747.42	101'675.42
ACTIFS DE RÉGULARISATION	30.80	0.00	0.00
IP à récupérer sur transitoires	30.80	0.00	0.00
Total	596'936.85	568'340.26	523'897.54

Passifs	2022	2023	2024
CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME	68'440.65	64'195.42	30'899.61
Créanciers	60'031.40	0.00	0.00
Dettes achats de matières et marchandises	0.00	0.00	2'639.87
Paris sportifs et publicité 2023	0.00	55'824.00	0.00
Stop-Jeu 2024	0.00	0.00	29'163.05
Visa Business	80.00	0.00	0.00
C/c GREa	7'098.45	8'371.42	-903.31
Passifs de régularisation (passifs transitoires)	1'230.80	0.00	0.00
CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS	316'746.79	314'709.75	314'709.75
Fonds Projet prévention	39'988.67	45'744.37	45'744.37
Fonds recherche PILDJ	248'209.68	248'209.68	248'209.68
Fonds formation	15'000.00	20'755.70	20'755.70
Fonds jeu et désendettement	2'037.04	0.00	0.00
Fonds projet Praticiens addiction	11'511.40	0.00	0.00
CAPITAUX PROPRES	211'749.41	189'435.09	178'288.18
Capital	249'233.89	211'749.41	189'435.09
Bénéfice ou perte de l'exercice	-37'474.48	-22'314.32	-11'146.91
Total	596'936.85	568'340.26	523'897.54

6. CONCLUSION

L'année 2024 marque la fin de la phase 6 du PILDJ, avec la finalisation de certains projets importants pour le programme. Comme à la fin de chaque phase d'activités, le SE du PILDJ a travaillé tout au long de l'année sur la construction de propositions pour les 3 prochaines années du programme (2025-2027) en étroite collaboration avec le GP et les cantons. Ce travail a permis de pouvoir échanger avec les professionnel·le·s de Suisse romande sur leurs observations et leurs besoins, que ce soit via le GE du PILDJ ou la Plateforme Jeu du GREA.

Le PILDJ prévoit de poursuivre le déploiement de son activité les 3 prochaines années dans les axes de prévention, de formation et de recherche. Lors de cette phase 7, l'accent sera notamment mis sur la formation au moyen d'un projet de plateforme pour de la formation continue en ligne. Une troisième vague de l'étude sur les comportements de jeu en ligne en Suisse est prévue, baptisée dorénavant eGambling. Parallèlement, il est prévu de continuer à travailler en réseau, que ce soit avec les partenaires romands, alémaniques et tessinois, afin de mutualiser les connaissances et les ressources pour la prévention du jeu excessif.

L'année 2025 sera marquée par le 5e Symposium international consacré aux JHA, qui aura lieu à Caux en juin ; ce rendez-vous permettra aux professionnel·le·s du réseau de pouvoir échanger avec des professionnel·le·s et expert·e·s internationaux ainsi que de se mettre à jour sur l'état des lieux de la recherche scientifique sur le jeu excessif.

Il est à souligner également que l'Office fédéral de la justice a lancé l'évaluation de la LJAr, 5 ans après son entrée en vigueur en 2019. Le SE du PILDJ, en tant que représentant du programme intercantonal romand, participe au groupe d'accompagnement. Cette évaluation donnera lieu à un rapport du Conseil fédéral qui sera publié probablement fin 2026.